

Délibération n°241220_33

Séance du Conseil d'administration du 20 décembre 2024

Nombre de membres composant le conseil (effectif statutaire) : 28

Nombre de membres en exercice : 28

Membres présents : 18

Membres représentés : 4

Pour :

DÉCISION

AVIS

INFORMATION

Suivi du portail masters : capacités d'accueils et modalités de sélection pour la rentrée universitaire 2025/2026

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L 612-5 et suivants et D 612-33 et suivants ;

Vu l'avis favorable du Conseil des études et de la vie Universitaire du 21 novembre 2024.

Considérant que la réglementation implique des règles communes et la mise en place d'un téléservice national sous la forme d'un site internet trouvermonmaster.gouv.fr devenu par la suite monmaster.gouv.fr. Ce site recense les informations suivantes (en plus des détails pratiques internes aux formations) :

- Dates d'ouverture et de fermeture des campagnes de recrutement par parcours,
- Capacités d'accueil par parcours, spécialité ou mention (un établissement qui ne précise pas de capacité devra accepter toutes les demandes),
- Mentions des Licences conseillées,
- Prérequis,
- Attendus,
- Critères d'examen des dossiers de candidature,
- Taux de pression (rapport entre le nombre de candidatures reçues et le nombre de candidats admis),
- Taux d'insertion professionnelle.

Considérant que dans ce cadre, chaque établissement doit valider les capacités d'accueil propre à chaque parcours.

Considérant que les candidats aux masters pourront ainsi consulter les informations centralisées sur le site unique et candidater, en connaissance de cause, selon les modalités définies par chaque master et renseignées sur le site.

Liste des annexes à la délibération :

- Annexe n°1 : Capacités d'accueil et modalités de sélection ;



Le Conseil d'administration

DECIDE

- D'approuver les capacités d'accueil et les modalités de sélection des Masters offerts pour la rentrée de septembre 2025, conformément à l'annexe à la présente délibération.

Abstention(s) : 0
Votants : 22
Blanc(s) ou nul(s) en cas de vote à bulletin secret : 0
Suffrages exprimés : 22
Pour : 22
Contre : 0

La présente délibération est adoptée.

Fait à Sevenans,
Le Directeur
Ghislain MONTAVON

Annexe 1 : Capacités d'accueil et modalités de sélection

Domaine : DROIT, ECONOMIE, GESTION

Mention : Innovation, Entreprise et Société

Modalités de sélection : Dossier, lettre de motivation et entretien

Prérequis : Licence pour M1, Bac +4 ou Bac + 5 pour M2

Capacité d'accueil limite : 10

Dates de la campagne de sélection (M2) : du 15/11/2024 au 30/06/2025

Critères de sélection : cursus scientifique et/ou technique préalable, résultats scolaires, niveau en langue (essentiellement en anglais), expérience professionnelle, expérience internationale, motivation

Attendus : Maîtrise de votre domaine technique liée à la formation précédente (informatique, production, mécanique et Energie), travail en autonomie, Travail en équipe, ouverture d'esprit, sens de l'organisation, faire preuve de curiosité et d'initiative, niveau d'anglais (B1 minimum) et niveau de français (B2 minimum)

Taux de pression : (rapport entre nombre de candidatures reçues et nombre de candidats admis) : 15%

Taux d'insertion professionnelle : 100% au bout de 6 mois

Domaine : Sciences, Technologies, Santé

Mention : Ingénierie des Systèmes Complexes

Modalités de sélection : Dossier, lettre de motivation et entretien

Prérequis : Licence pour M1, Bac +4 pour M2

Capacité d'accueil limite : 10

Dates de la campagne de sélection (M2) : du 15/11/2024 au 30/06/2025

Critères de sélection : cursus scientifique et/ou technique préalable, résultats scolaires, niveau en langue (essentiellement en anglais), expérience professionnelle, expérience internationale, motivation

Attendus : Maîtrise de votre domaine technique liée à la formation précédente (informatique, production, mécanique et Energie), travail en autonomie, Travail en équipe, ouverture d'esprit, sens de l'organisation, faire preuve de curiosité et d'initiative, niveau d'anglais (B1 minimum) et niveau de français (B2 minimum)

Taux de pression : (rapport entre nombre de candidatures reçues et nombre de candidats admis) : Première ouverture

Taux d'insertion professionnelle : Première ouverture